

adeto

NEWS

JANVIER - FEVRIER 2014 n° 53

Le mot du président

En ce début d'année, je tiens avant tout à former des vœux pour que chacun à son niveau continue à innover, à entreprendre et à avancer. Je vous présente à vous tous, chefs d'entreprise de notre zone d'activités, et à vos familles et amis une bonne et heureuse année 2014.

Même si c'est difficile, même si le cœur n'y est pas toujours, il nous faut rester positif. On ne peut pas avancer en regardant en arrière. Je reste convaincu qu'il faut que nous continuions à nous battre, à nous rencontrer, à partager nos expériences et nos connaissances, bref à communiquer pour éviter le repli et la sclérose.

Nous travaillons au cœur de la première zone d'activités du département, riche du savoir-faire de ses 1 400 entreprises et 14 000 salariés. Cet espace de vie économique va encore s'agrandir avec l'arrivée du Technopôle de la Mer. A chacun de savoir profiter des opportunités qui peuvent se présenter.

La mission de l'Adeto prend encore plus de sens par les temps qui courent.

Son ambition est d'être un levier toujours plus efficace au service de l'intérêt collectif.

Pour y parvenir, nous allons bien sûr continuer à privilégier les démarches partenariales. Toutefois, nous saurons hausser le ton, si nécessaire, pour faire entendre la voix de ceux qui font la richesse de notre pays. Ils méritent que les problèmes divers et variés impactant leur quotidien et le développement de leurs entreprises soient pris en compte par les pouvoirs publics sans délai.

La légitimité de l'individu, c'est de pouvoir dire ce qu'il pense. Je dirai donc qu'il est très difficile de se mettre à l'abri si nous n'avons plus de toiture.

En cette année 2014, l'équipe de l'Adeto est, plus que jamais, sur le pont pour agir sur différents fronts. Le vaste chantier du plan de déplacement interentreprises lancé en 2013 va continuer à avancer. La démarche de mutualisation des achats et donc de réduction des coûts pour les entreprises adhérentes s'enrichit avec deux nouvelles propositions : les ampoules LED et les fournitures de bureau.

L'Adeto poursuivra bien sûr son dialogue avec les collectivités locales : les rencontres trimestrielles avec les maires de nos trois communes et Toulon Provence Méditerranée permettront de faire le point sur les avancées en matière de développement économique et d'urbanisme.

Comme chaque année en mai, le Printemps des Entreprises sera un temps fort auquel nous vous invitons à participer massivement. L'opération « L'Adeto donne des ailes » en direction des jeunes sera finalisée à cette occasion. Nous vous attendons également nombreux sur les rendez-vous de convivialité qui jalonnent l'année : déjeuners de l'Adeto Business Club, Tournoi de foot...

D'ici là, vous aurez pu lire notre dossier consacré au travail et au handicap et y découvrir tout ce qui est mis en place par l'AVATH et « Le Poséidon », adhérents de l'Adeto, pour insérer des personnes ayant le statut de travailleurs handicapés. Ces structures font partie intégrante de notre espace de vie économique et sont, d'ores et déjà, des partenaires à part entière de certaines de nos entreprises qui leur font confiance.

Excellente année à tous et à vos familles !

Gabriel De Pasquale
Président de l'Adeto



Au-delà du handicap

Deux ESAT, sont implantés à proximité ou dans la zone d'activités de Toulon-Ouest. Adeto news est allé à la rencontre de ces établissements ayant pour mission d'insérer les personnes handicapées dans l'emploi, leur donner de l'autonomie mais aussi de créer des passerelles avec leur environnement socio-économique.

(Rendez-vous en pages 4 & 5)



Bienvenue!

Le nombre d'adhérents de l'Adeto s'étoffe. Sont venus grossir les rangs de l'association au dernier trimestre 2013 :

- Waterbike
- Christelle Dupoux
- Le Pain de Sucre
- Gan Prévoyance
- Systémique
- TLB Ingénierie-Attila système
- Résipur
- Orion Marine Solutions
- Opropre
- Métycea
- Agence Barsotti
- Maître Géraldine AYRAL
- Maître Donia DHIB
- Urvat

Nous tenions à leur souhaiter la bienvenue et à les assurer de notre écoute.

En effet, l'Adeto a pour rôle de faire vivre l'association au rythme des attentes des entreprises et de l'évolution du parc d'activités. Elle accompagne les entreprises sur des problématiques communes et met en place des actions de valorisation du parc d'activités et des entreprises qui en font partie.

Elle les représente dans les échanges avec les collectivités locales et pouvoirs publics afin de peser sur les débats et les dossiers individuels et collectifs impactant la vie du parc d'activités. Plus les adhérents seront nombreux, plus la voix de l'Adeto – et donc des entreprises qu'elle représente – aura de poids. Il est des combats qui se gagnent en équipe et non en solitaire...

De tout un peu...

■ Le jeu de la roulette russe ?

Un nouvel accident de la circulation est à déplorer à l'intersection entre le chemin des Négadoux et la rue de La Valette sur Six-Fours. Ce n'est pourtant pas faute d'alerter les pouvoirs publics sur la zone à risques que constitue ce carrefour très fréquenté. Mais rien n'a encore été fait pour sécuriser les lieux : bandes de marquage Stop au sol à refaire, remplacement d'un panneau endommagé... Pour cette fois et fort heureusement, il n'y a pas de dommage corporel, mais la prochaine ?



■ Concours Adeto : les lycéens de Beaussier ont levé l'ancre

Comme indiqué dans le précédent numéro de l'Adeto News, le jury de l'opération « l'Adeto donne des ailes » 2013 avait plébiscité le travail des jeunes du lycée Beaussier de La Seyne. Ceux-ci ont pu profiter de la mini-croisière offerte dans le cadre du concours et n'ont pas manqué d'adresser leurs remerciements à l'Adeto. Compte tenu des conditions météo difficiles du week-end du 11 novembre, le temps de navigation a été scindé en deux parties avec une journée bien remplie le 11 novembre et deux jours le week-end des 23 et 24. Au programme : déjeuners à Port Cros, à la plage de l'Estagnol et au Cap Nègre, navigation

derrière Porquerolles et en baie de Hyères, nuit au mouillage à La Badine.

Après avoir planché sur les métiers de la mer durant plusieurs semaines, les lycéens ont pu découvrir et s'initier à la navigation sur quillard habitable. Le skipper Laurent Levin les a guidés lors des manœuvres et à la barre tout en leur laissant une certaine autonomie – sans toutefois transiger sur la sécurité.

Une expérience qui a été très enrichissante pour tous et de bons moments partagés en mer que ces lycéens ne sont pas prêts d'oublier !



■ Réduire les coûts à tout coup !

Dans un environnement économique difficile, il est essentiel de mettre en place une stratégie et des actions de baisse des coûts, pour améliorer ses marges et pouvoir investir. En effet, au-delà des difficultés, bien réelles, n'y a-t-il pas aussi de véritables opportunités ? N'est-ce pas le moment pour remettre à plat les règles qui régissent les relations avec certains fournisseurs ? N'y a-t-il pas des occasions à saisir ? L'Adeto en est convaincue. C'est pourquoi elle a mis en place avec différents partenaires un système de mutualisation des charges.

Sont déjà opérationnels les services suivants : collecte de déchets industriels,

protection incendie, contrôles périodiques obligatoires, fourniture de gaz. Cette année, la démarche de mutualisation des achats et donc de réduction des coûts pour les entreprises adhérentes s'enrichit avec deux nouvelles propositions : **les ampoules LED et les fournitures de bureau.**

Par ailleurs, il faut rappeler que l'Adeto est référencée comme point de collecte pour les capsules Nespresso.

Un container est à disposition de tous – adhérents ou pas – au rez-de-chaussée de l'immeuble de l'Espace Entreprises.

adeto

NEWS

Espace Entreprises
419, avenue de l'Europe - BP 70085
83181 SIX-FOURS
Tél. 04 94 63 16 08 - 06 79 94 39 39
email : adeto@wanadoo.fr

Directeur de la Publication :
Gabriel De Pasquale

Rédaction :
Sylvie Vernier

Conception Edition : **SIRA - 04 94 74 00 09**

Impression : **2300 exemplaires**

TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Mai 2012 - Mai 2014



Un passage inférieur plus sécurisé !
Ici, Toulon Provence Méditerranée et Réseau Ferré de France aménagent le passage sous la voie Marseille-Vintimille.

Maîtrise d'ouvrage :  Réseau Ferré de France Coût des travaux : 10 Millions d'euros
Correspondant Proximité Communication : 04 94 05 57 34 www.tpm-agglo.fr 

■ Avenue Robert Brun : les travaux vont bon train

Les travaux destinés à prolonger l'avenue Robert Brun à La Seyne ont débuté en octobre dernier. Il s'agit d'aménager le passage sous la ligne SNCF Marseille-Vintimille en créant un pont rail sous la ligne et un pont route adjacent.

Dans un premier temps, le pont rail est préfabriqué sur place. Il sera installé par poussage fin mars après interruption de la ligne durant 40 heures pour libérer son emplacement d'accueil. Après remise en service de la ligne, Réseau Ferré de France

poursuivra ses travaux avec la construction du pont route entre avril et octobre prochains. Une fois ces ponts réalisés, le prolongement de l'avenue Robert Brun et l'aménagement de l'extension du pôle d'échange de La Seyne pourront être mis en œuvre. Côté Est, l'avenue va déboucher sur le giratoire à proximité de la concession automobile dans la zone d'activités commerciale Quiez.

 **RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE**

RESEAU FERRÉ DE FRANCE CRÉÉ UN PONT RAIL ET UN PONT ROUTE À LA SEYNE SUR MER

De Septembre 2013 à Septembre 2014

Maître d'ouvrage :  RÉSEAU FERRE DE FRANCE
Maîtrise d'œuvre : SNCF
Maître d'ouvrage délégué : SNCF
Entreprise mandataire : EIFFAGE TP
CSPS : SYSTRA




 **TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

TCSP de l'agglomération Toulonnaise

   

Déchets : petit rappel à l'ordre

Au vu de ce qu'elle a pu constater, l'équipe de l'Adeto estime utile de rappeler aux entreprises implantées sur la zone d'activités Toulon-Ouest quelques principes en matière de stockage et brûlage des déchets.

■ Dépôts sauvages et stockage

Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser en lieu public ou privé des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature que ce soit est puni d'une amende prévue pour les contraventions de seconde classe (soit 150 € au plus). Idem pour le dépôt ou l'abandon sur la voie publique en vue de leur enlèvement par un service de collecte sans respecter les conditions fixées par l'autorité compétente (notamment jour et heure de collecte). La contravention de 5^e classe s'applique pour tous les déchets transportés avec l'aide d'un véhicule ou pour l'abandon d'épave. Le montant de la contravention de 5^e classe est de 1 500 €, montant pouvant être porté à 3 000 € en cas de récidive.

■ Brûlage

Les entreprises doivent éliminer leurs déchets par des filières de recyclage. Elles ont interdiction de brûler leurs déchets. Ces réglementations sont issues du code de l'environnement et du règlement départemental sanitaire et social. Brûler est une infraction, l'entreprise encourt une amende de 500 à 1 000 €.

A noter sur vos agendas :

Pour commencer l'année dans la convivialité, prochain déjeuner de l'Adeto le 27 janvier

Le premier déjeuner de l'Adeto Business Club de l'année 2014 est programmé le 27 janvier. Il sera encore temps d'échanger des vœux pour l'année nouvelle. Un moment privilégié à ne pas rater pour faire circuler de l'information et échanger des cartes de visite. Inscription sur le site de l'Adeto.

Au-delà du handicap...

LE POSEIDON



Tout employeur public ou privé occupant au moins 20 salariés depuis plus de 3 ans est tenu d'employer des travailleurs handicapés dans une proportion de 6 % de l'effectif total de l'entreprise. Les établissements ne remplissant pas ou que partiellement cette obligation doivent contribuer aux fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph, dans le privé et Fiphfp dans le public). Il existe toutefois des alternatives à cette obligation d'emploi parmi lesquelles la sous-traitance avec le secteur protégé ou adapté (par opposition au milieu « ordinaire » de travail). En travaillant avec un ESAT, l'entreprise satisfait à son obligation légale d'emploi dans la limite de 50 %.

Les personnes accueillies en ESAT sont titulaires d'une orientation délivrée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Les dispositions du Code du travail s'appliquent aux ESAT en ce qui concerne l'hygiène, la sécurité et la médecine du travail.



Claude Baud

« La finalité d'un ESAT – Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ex-CAT) – est de favoriser l'autonomie et l'insertion des personnes qui ne pourraient trouver leur place en milieu économique ordinaire », explique Claude Baud, directeur adjoint de l'AVATH (Association varoise d'aide aux travailleurs handicapés) de Six-Fours. Dans un ESAT, dont les missions sont définies par la loi du 11 février 2005, l'activité est le support, le moyen de donner un travail à des personnes en situation de handicap. Le choix de l'activité est guidé par cet impératif plus que par la rentabilité même si la recherche de l'équilibre est permanente. L'ESAT doit mettre en œuvre un accompagnement individualisé accessible à chaque personne accueillie et respectueux de ses droits, dans un contexte de bien-être régulièrement évalué. « De plus, nos structures doivent

aussi s'ancrent sur leur territoire et créer des passerelles entre milieu protégé et milieu ordinaire », ajoute Véronique Albertini, assistante de direction à l'ESAT Poséidon de La Seyne.

« Le Poséidon » : des étoiles en bord de mer

Géré par l'association Présence, l'ESAT « Le Poséidon » a été créé en 1986. Il accueille 90 travailleurs handicapés en situation de handicap intellectuel âgés de 18 à 60 ans.

Situé aux Sablettes, en bordure de plage, l'ESAT « Le Poséidon » a plus d'une corde à son arc.

L'hôtel deux étoiles « Le Poséidon » et son annexe Le Patio ouverte à la mi-septembre offre 23 chambres (16 standard et 7 confort). « Nous disposons également d'une salle de réunion ou séminaire pour 60 personnes », explique Véronique Albertini. La lingerie intégrée permet de traiter le linge de l'hôtel, du restaurant et les tenues des travailleurs.

La cuisine centrale prépare de 150 à 200 repas jour, dont 60 sont servis au restaurant ouvert tous les midis et le soir sur réservation. Le reste est destiné aux travailleurs de la structure, au portage à domicile sur Six-Fours et La Seyne, à l'IME (Institut médico-éducatif) de Sanary et à quelques casernes de pompiers. Le restaurant a pour ambition de diversifier et d'étoffer sa carte et de viser, pourquoi pas, le titre de

« Maître Restaurateur ». L'ESAT gère également trois équipes dédiées à l'entretien d'espaces verts et une à l'entretien de sols et surfaces (écoles, foyers d'hébergement...).

AVATH Ermitage : tambour battant

A Six-Fours, l'AVATH Ermitage est une extension de l'ESAT de Toulon. « Nous avons eu l'opportunité de trouver un terrain à l'ouest de Toulon où nous avons pu créer 45 places, le bâtiment a été inauguré en 2009 », indique Claude Baud.

L'établissement propose trois activités encadrées par cinq moniteurs : un service de blanchisserie industrielle (23 personnes), un restaurant (12 personnes) et un atelier de façonnage (12 personnes), plus 2 chauffeurs.

« Quand nous avons créé la blanchisserie, il n'y avait pas d'autre ESAT de ce type dans le Var. Compte tenu du nombre de maisons de retraite sur le secteur, il y avait des besoins en traitement du linge et les tâches liées à cette activité peuvent parfaitement être exercées par nos travailleurs ». Deux clients en 2009, une trentaine aujourd'hui : « Nous traitons 750 kg de linge par jour pour une capacité maximale de 1,2 tonne ». L'ESAT est tenu de respecter le nombre de travailleurs accueillis fixé par agrément préfectoral. « Depuis 1984, nous avons déjà développé à Toulon une activité de façonnage, d'abord manuelle puis mécanisée à partir de 2008. Cette activité



Les cuisines du Poséidon



La blanchisserie de l'Avath Ermitage

étant globalement en baisse, nous développons d'autres prestations ». Côté restauration, 150 repas sont servis par semaine le midi du lundi au vendredi. « Le restaurant La Terrasse accueille des clients de l'extérieur, notamment des salariés de la zone d'activités, et assure la restauration de nos ouvriers, soit 45 repas par jour ».

En 2013, l'AVATH va réaliser un chiffre d'affaires supérieur à l'objectif fixé qui était de 455 000 € pour les trois activités. 84 % de ses travailleurs sont autonomes en termes d'habitat.

Insertion dans l'environnement socio-économique et professionnalisation

Dans les ESAT, les travailleurs handicapés bénéficient d'un accompagnement médico-social impossible à mettre en œuvre en milieu de travail ordinaire. « Néanmoins, la démarche de valorisation des acquis de l'expérience nous permet de travailler sur l'axe insertion et de faire se rencontrer les deux univers. Nous mettons en place de nombreuses actions pour nous ouvrir sur le monde de l'entreprise et nous ancrer dans le territoire où nous sommes installés. Ainsi, nous avons déjà accueilli deux déjeuners du Business Club de l'Adeto », précise Véronique Albertini.

Un partenariat avec le lycée hôtelier Anne-Sophie Pic et des échanges avec les lycées Beaussier et Bonaparte se mettent en place. « Nous travaillons à nous faire connaître et à mieux connaître notre environnement socio-économique. Nous savons que c'est un travail de longue haleine mais les contacts noués sont très enrichissants ».

Un partenariat spécifique a été conclu avec l'Hôtel Campanile de Six-Fours. A partir de 2014, l'établissement va accueillir des travailleurs en situation apprenante pour le service en salle. Le projet s'inscrit dans une démarche de professionnalisation selon un référentiel métier et en lien avec l'AFPA (Association de formation professionnelle des adultes).

Après deux ans d'expérience, « Le Poséidon » affiche des résultats encourageants en matière de professionnalisation.

Quatre ouvriers ont eu le titre complet « agent de restauration », une ouvrière, celui de « serveuse en restauration », deux ouvrières

ont validé trois Certificats de Compétences Professionnelles du titre « serveuse en restauration » par la VAE. Vingt compétences du titre « ouvrier du paysage » ont été reconnues pour douze travailleurs de l'ESAT.

Du côté de l'AVATH, Claude Baud ajoute : « Les travailleurs qui progressent bien dans leur parcours professionnel et ont obtenu des habilitations professionnelles peuvent être admis en entreprise adaptée puis intégrer le milieu ordinaire. Mais, vu le contexte économique et vu aussi la typologie des entreprises, ils restent peu nombreux à y parvenir. Nous avons néanmoins deux équipes travaillant pour France Telecom sur le raccordement de lignes téléphoniques ».

Qualité des prestations

« Comme une entreprise classique, nous avons, nous aussi, une obligation de résultat vis-à-vis de nos clients. On ne nous demande pas d'en faire plus mais au moins d'en faire autant et surtout pas moins. Sur le plan qualité, nous respectons bien sûr les protocoles HACCP pour la restauration et RABC pour la blanchisserie », précise Claude Baud. « Que nous soyons en mode prospection ou sollicités directement, nous faisons toujours venir nos clients potentiels pour leur présenter nos ateliers et nos travailleurs. Ils sont généralement favorablement impressionnés. Nous avons le même type de matériel que les entreprises classiques et les prix de nos prestations sont conformes à ceux du marché ». De son côté, l'Imprimerie Sira confie ponctuellement des travaux de façonnage manuel (travail de table) à l'AVATH. Michel Aris Tavitian, son directeur, apprécie et partage les valeurs fondatrices de l'Avath qui permet l'intégration par le travail des travailleurs handicapés. « Au-delà de la démarche et de la flexibilité que cela nous procure, il faut souligner la réactivité de l'équipe, la qualité des prestations et des relations que nous avons nouées ».

Quant à l'Hôtel Poséidon, il a eu la satisfaction d'être évalué par le site Booking qui l'a gratifié d'un 8,3/10 en 2012.

Contacts :

ESAT AVATH
Tél. 04 94 10 43 50
ESAT Le Poséidon
Tél. 04 94 11 02 80

PRISE DIRECTE...

Véronique Albertini, attachée de direction de l'ESAT Le Poséidon

ADETO NEWS : Quelles sont les missions d'un ESAT ?

Véronique Albertini : Nous avons pour mission d'offrir des postes de travail adaptés au handicap des personnes accueillies, de leur donner la possibilité d'avoir un parcours professionnel individualisé par des situations de travail apprenantes, des formations, des stages divers en lien avec un projet annuel individualisé. Notre équipe intervient également en actions de soutien en lien avec le projet de chacun dans des domaines comme les loisirs, savoirs de base, la culture, le médical, le sport...



ADETO NEWS : Quid de la professionnalisation des Travailleurs Handicapés ?

Véronique Albertini : Avec le décret du 20 mai 2009, les ouvriers handicapés accueillis en ESAT peuvent accéder à la professionnalisation via la reconnaissance des savoir-faire et compétences et la validation des acquis de l'expérience (VAE). L'ESAT « Le Poséidon » a mis en œuvre cette démarche dès 2010 et termine sa deuxième boucle d'expériences en partenariat avec l'AFPA. Celle-ci délivre des titres professionnels du Ministère de l'Emploi de niveau V équivalents aux diplômes délivrés par le Ministère de l'Éducation Nationale ou reconnaît des parties de titres (des certificats de compétences professionnels ou encore des compétences ou bien des tâches). Les résultats sont très encourageants.

ADETO NEWS : L'ESAT est à priori très attaché à son ancrage dans le territoire...

Véronique Albertini : En effet et d'ailleurs, la démarche de professionnalisation permet à l'établissement de s'ouvrir davantage sur son territoire. Il est ainsi possible de créer une capillarité avec le milieu dit « ordinaire » de travail. Cela favorise l'inclusion sociale des travailleurs handicapés et leur égalité de chances pour accéder aux droits de tous. Connaître et se faire connaître, avoir une démarche de qualité et une qualité des démarches dans l'intérêt de l'épanouissement des travailleurs accueillis, font partie des objectifs de l'équipe socioprofessionnelle de l'ESAT.



Avath



Le Poséidon

LE SAVIEZ-VOUS ?**Les pièges du pouvoir disciplinaire de l'employeur...**

La mise en œuvre d'une mesure disciplinaire est semée d'embûches. Face à des fautes graves d'un salarié nuisant à la bonne marche de l'entreprise l'employeur est contraint d'agir vite. Mais attention à la précipitation dans l'exercice de ce pouvoir qui peut le conduire à des erreurs irréparables et lourdes de conséquences.

Ainsi en cas de faute grave, la mise à pied prononcée à titre conservatoire, qui n'est pas obligatoire, doit être immédiatement suivie de la mise en œuvre du licenciement au risque, sinon, d'être requalifiée en une mise à pied disciplinaire.

Si tel est le cas, le licenciement ainsi prononcé est jugé sans cause réelle et sérieuse pour violation de la règle « non bis in idem » qui interdit à l'employeur de sanctionner deux fois les mêmes faits.

C'est ce qu'a jugé la Cour de cassation, dans un arrêt du 30 octobre 2013 (Cass n°12-22.962), dans une affaire où l'employeur n'avait engagé la procédure de licenciement, en convoquant le salarié à un entretien préalable, que 6 jours après le prononcé de la mise à pied conservatoire.

Par ailleurs, la Cour de cassation juge qu'à partir du moment où l'employeur, bien qu'informé d'un ensemble de faits reprochés au salarié, a choisi de lui notifier un avertissement seulement pour certains d'entre eux, il a épuisé son pouvoir disciplinaire et ne peut prononcer un licenciement pour des faits antérieurs à cette date.

Enfin, s'agissant de l'avertissement, si cette sanction ne doit pas être précédée en principe d'un entretien préalable avec le salarié, une telle formalité peut être imposée, soit par le règlement intérieur, soit par la Convention collective applicable et ce, de manière directe ou indirecte.

Or, dès lors que l'avertissement est un préalable nécessaire à la notification ultérieure d'un licenciement, le salarié doit être convoqué à un entretien.

A défaut, l'avertissement peut être annulé et, par voie de conséquence, le licenciement postérieur sera déclaré sans cause réelle et sérieuse puisqu'il ne respectera plus les garanties de fond prévues par le règlement intérieur, à savoir l'existence d'une sanction antérieure...



**Sté d'Avocats
Inglesse, Marin
& Associés**
183, av de Rome

83500 La Seyne-sur-mer
04 94 18 98 98
www.inglese-marin.fr

Des « Talents d'entrepreneurs » pour la 12^e édition de Var Up

La douzième édition de Var Up se déroulera le jeudi 27 mars au Palais des Congrès de Toulon

Lors de cette manifestation, et comme chaque année, l'Union Patronale du Var donne aux chefs d'entreprises, aux créateurs et aux



preneurs, la possibilité de rencontrer en un seul jour et en un seul lieu les différents partenaires du monde économique. Pour cette édition 2014, les organisateurs annoncent de nouvelles animations : mise en valeur des « talents d'entrepreneurs » avec la déambulation de créateurs de mode et le témoignage d'entrepreneurs, espace bien être au travail, espace et action « Art et Entreprise », soirée B to B autour d'un « Wine and Cheese »,... A 14 h la grande conférence réunira un économiste, Nicolas Bouzou et un

grand chef d'entreprise, Serge Papin, président de Système U. Remise officielle des Var Up d'or à 17h30.

L'an dernier, Var Up avait accueilli 2 400 visiteurs autour de 3 temps forts, 8 ateliers et plus d'une centaine de stands. 70 rendez vous d'affaires qualitatifs avaient été organisés en face à face entre grands comptes publics ou privés et PME-PMI.

Comme chaque année, l'Adeto sera présente sur cette manifestation économique varoise qui fait désormais référence.

www.varup.com

QUOI DE NEUF CHEZ



■ Un deuxième Contrat de baie pour la rade de Toulon

Le 11 octobre dernier, les acteurs de la rade de Toulon (et son bassin versant) ont signé un second Contrat de baie, pour une durée de 5 ans. Avec pour objectif la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques, ce deuxième Contrat s'appuie sur l'expérience du premier et entend bien poursuivre les efforts de concertation locale avec l'ensemble des partenaires. Programmées jusqu'en 2018, les actions de ce Contrat seront consacrées à l'amélioration de la qualité des eaux, la gestion durable des ressources et des milieux pour le maintien des usages, l'amélioration du fonctionnement naturel des écosystèmes aquatiques ainsi que le maintien d'une animation associant durablement les acteurs du territoire.

■ La gare de Toulon devient un Pôle d'Échanges Multimodal

Dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain, Toulon Provence Méditerranée poursuit ses objectifs de baisse de l'utilisation de l'automobile dans l'agglomération au profit des transports en commun terrestres et maritimes. Ainsi, la création des Pôles d'Échange Multimodaux (PEM) a pour but de connecter les différents modes de déplacements (train, bus, vélo) et d'inciter les automobilistes à laisser leurs voitures dans les parcs relais de l'agglomération. Après les pôles d'échanges d'Ollioules-Sanary,

La Seyne-Six-Fours et La Garde en 2012 et 2013, le PEM de Toulon a été inauguré le 28 novembre dernier.

Quatre ans de travaux* ont permis de transformer la gare de Toulon, qui voit passer près de 4 millions de voyageurs par an, en véritable Pôle d'Échanges Multimodal. Les abords du bâtiment, ainsi que l'intérieur et la façade ont été revisités. La transformation de la gare a amélioré les services aux voyageurs, valorisé l'image du site et établi des liaisons entre les différents modes de transports. En plus d'être fonctionnel et pratique, le bâtiment est agréable : deux halls d'été de 200 m² chacun sont conçus sur le parvis pour abriter les usagers des intempéries ; un espace de vente, des commerces et un point buffet ont également été aménagés.

*Partenaires du projet conduit par Gares & Connexions : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, SNCF, Toulon Provence Méditerranée, Conseil général du Var, Etat via le fonds Feder, Ville de Toulon et Réseau Ferré de France.

■ TPM accompagne la reconquête agricole

Dans le cadre de sa compétence Agriculture, Toulon Provence Méditerranée lutte contre la disparition des terres agricoles. La Communauté d'agglomération a déjà acheté trois parcelles en friche, pour éviter le détournement de leur vocation agricole ou la spéculation foncière. Suite à un appel à projets*, ces parcelles sont aujourd'hui vendues ou louées à des agriculteurs.

À Ollioules, Aymeric Audibert est sur le point de devenir propriétaire d'un hectare, à l'abandon depuis une quarantaine d'années et composé d'une bâtisse et d'un terrain. Ce jeune agriculteur de 35 ans a commencé par tout réhabiliter seul (eau, électricité, Canal de Provence, clôtures, isolation,...), avant de cultiver des melons, tomates, courges et fruits. Pas mécontent de sa première récolte, Aymeric est « sûr de son produit », labélisé Écocert, et aimerait à terme monter une ferme pédagogique.

Jean-Patrick Cosenza est à la tête d'une exploitation familiale de 5 personnes. Propriétaire de deux hectares à Ollioules, il cherchait une terre depuis longtemps pour agrandir sa production de produits maraichers, qu'il vend via ses Paniers de la farigoulette. Depuis fin 2012, TPM lui loue près de deux hectares à Six-Fours. Compte tenu de « la pression foncière énorme ici », M. Cosenza est heureux d'avoir trouvé cette « très bonne terre qui a reposé pendant 25 ans ».

À la Moutonne, une troisième friche de 6 000 m² a été vendue à David Laroux, en pleine reconversion professionnelle, qui se lance cette année dans la culture de la spiruline... À suivre.

* Les projets sont sélectionnés par un comité de professionnels : Chambre d'Agriculture du Var, Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAGER),...

Wilco International : l'innovation en point de mire



Troisième fabricant français de matériels de vision nocturne dans les domaines aéronautique, maritime et terrestre, Wilco réalise 30 % de son CA à l'international et en consacre 10 % à la recherche et au développement.

Jean-Marc Wilhelm est un ancien officier pilote, chef d'escadrille d'hélicoptères, en charge de l'expérimentation en vol des équipements



Wilco International
25 allée de Berlin
83 500 La Seyne-sur-Mer
Tél. 04 94 10 94 10
CA 2012 : 1,12 M€
www.wilco-international.com

et du pilotage de nuit des aéronefs. « En créant Wilco et fort de mon expérience du terrain, mon objectif était de travailler sur l'interface homme-machine. L'opérateur doit être le premier servi ».

La lampe de micro permettant l'éclairage main libre pour l'équipage lors des vols de nuit, premier produit développé, sera vendue à 10 000 exemplaires en France et à l'export, y compris à des utilisateurs civils. Wilco planche ensuite sur l'interface homme-machine, en particulier au niveau des jumelles de vision nocturne permettant le pilotage de nuit des aéronefs, en s'appuyant sur les métiers de l'optronique. Deux technologies différentes pour voir dans l'infrarouge coexistent sur le marché : l'intensification de lumière et l'imagerie thermique. Concernant l'intensification de lumière, il existe 5 fabricants de tubes dans le monde. « Nous achetons les tubes

et concevons au sein de notre bureau d'études tout ce qui vient autour ». Cette technologie est basée sur le rayonnement infrarouge d'origine photonique. Wilco fabrique ainsi des lunettes monoculaires, binoculaires et binoculaires équipant, entre autres, les Forces spéciales. La même déclinaison de produits, y compris les lunettes de tir de nuit, est développée en imagerie thermique, technologie basée sur le rayonnement infrarouge d'origine thermique.

Des efforts importants en Recherche et Développement

Les efforts de Wilco en matière de recherche et développement vont se focaliser sur les possibilités de fusionner ces deux technologies.

« Partenaire du Pôle Mer Paca et de Pop Sud, nous nous sommes aussi dotés de moyens de développement en interne, notamment une chambre noire instrumentée, une machine à

prototypages rapides et une station de marquage laser. Cela nous permet d'être très réactifs ».

Wilco a mis au point un dispositif universel pour équiper les casques de vol avec des interfaces mécaniques et électroniques permettant d'adapter tout type de jumelles de pilotage. « Nous avons d'abord équipé les casques français et avons conclu en 2012 avec un fabricant anglais un contrat sur 4 ans pour 5 400 casques. Nous sommes aussi présents en Asie, au Moyen-Orient et en Amérique du Sud ». Nouvel objectif et pas des moindres : Wilco veut convaincre l'américain Gentex INC, le leader mondial, de lui confier l'intégration de son système sur ses produits. Détentric de 3 brevets (français, européen et mondial), l'entreprise seynoise qui emploie 8 personnes a su conquérir un marché de niche. Les trois-quarts des ses sous-traitants sont basés en région PACA.

Avec Waterbike, l'aquabiking change de braquet

En ouvrant un centre Waterbike à Six-Fours, Nathalie Picquaert cible une clientèle soucieuse de sa forme sans autre ingrédient que l'eau et le mouvement.

Pour Nathalie Picquaert, la quarantaine a été l'occasion de se remettre en question sur le plan professionnel. Jusque là en charge du recrutement dans une enseigne de restauration rapide, la voilà qui décide de créer son entreprise après de longs mois de réflexion. « J'ai toujours été intéressée par ce qui a trait au sport et à la santé. J'ai donc opté pour une activité en lien avec l'univers du bien-être et qui n'existait pas dans la région ». Six mois après avoir pris sa décision, elle ouvre en mars 2013 son premier centre Waterbike à La Valette du Var sur 70 m².

Waterbike est une marque internationale avec laquelle Nathalie Picquaert a signé un contrat de licence et une exclusivité pour la

zone géographique allant de Bandol au Lavandou.

Après étude de marché, la jeune femme décide d'ouvrir un second centre dans la zone de la Millonne à Six-Fours. « Nous sommes ici à la limite de plusieurs communes et nos services peuvent aussi séduire les salariés travaillant sur le secteur ». Implanté sur 100 m², le centre qui a ouvert ses portes le 18 novembre compte 5 cabines individuelles pour un investissement de 350 000€. « En janvier 2014, nous allons ouvrir deux nouvelles cabines équipées de tapis de course dans l'eau. Nos prestations s'adressent aussi bien à la clientèle féminine que masculine ».

L'eau et le mouvement pour un maximum d'effets

Quel est l'intérêt de Waterbike ? Les bienfaits de l'eau sont connus depuis l'Antiquité. La première machine d'aquabiking a vu le jour en 2009 en Italie, la commercialisation a débuté en France en 2010.

Le pédalage dans l'eau procure un vrai massage qui permet de

sculpter le corps en douceur tout en procurant de la détente avec des résultats optimisés grâce aux 20 buses équipant l'appareil. On élimine le stress tout en renforçant les muscles -dont le cœur- et en améliorant le retour veineux.

Si certaines piscines proposent de l'aquabiking, le concept Waterbike repose sur des cabines individuelles avec un changement d'eau à chaque client sans ajout de chlore.

Le client peut, tout en pédalant, se distraire grâce à un écran diffusant musique ou film.

« Nous sommes ouverts du lundi au samedi de 8h30 à 20h30 sans interruption et proposons des forfaits non limités dans le temps avec paiement en 4 fois sans frais ».

Le centre compte également un appareil permettant une nouvelle approche de l'amaigrissement. Le BodySculptor associe action lipolytique et drainage et s'adresse lui aussi aux personnes des deux sexes souhaitant remodeler leur corps pour un meilleur bien-être.

Un troisième centre Waterbike va ouvrir ses portes à Hyères. Nathalie Picquaert emploie d'ores et déjà 6 personnes en CDI.



Waterbike
63 rue d'Hyères
83140 Six-Fours-les-Plages
Tél. 04 94 64 01 08
Mail : sixfours@waterbike.fr
Site : sixfours.waterbike.fr

VENTES

- **675 m²**, bâtiment commercial sur terrain de 1500 m², comprenant un local commercial de 340 m² + auvent de 150 m², un local commercial de 235 m² et un appartement de 100 m² avec possibilité de bureaux tout confort, ZAC des Playes à Six-Fours, **995 000 €**, 06 26 38 79 88
- **1500 m²**, terrain plat, PC déposé et accepté pour 340 m² en RDC et autant en étage, très belle visibilité, av. de Berlin, Parc de Signes, **120 000 € HT**, 06 92 04 53 53
- **2196 m²**, terrain plat, PC déposé et accepté pour 550 m² en RDC et autant en étage, très belle visibilité, av. de Berlin, Parc de Signes, **140 000 € HT**, 06 92 04 53 53
- **2514 m²**, terrain plat, PC déposé et accepté pour 504 m² en RDC et autant en étage, très belle visibilité, av. de Berlin, Parc de Signes, **155 000 € HT**, 06 92 04 53 53
- **10 000 m²**, très beau terrain plat, proche de l'av. de Berlin, cos 0,50, PC validé pour 1000 m² agrandissable si besoin, coffret ERDF existant, autre viabilité à créer, Parc de Signes, **290 000 € HT**, 06 92 04 53 53
- **400 m²**, Entrepôt neuf sur 10m de hauteur capacité de stockage de 1200 m² sur 3 niveaux, sanitaires, sur terrain de 3000 m², grand parking, accès PL, très belle visibilité, PC déjà validé sur 800 m² au sol, Av. de Berlin, Parc de Signes, **485 000 € HT**, 06 92 04 53 53
- **340 m²**, Entrepôt neuf sur terrain de 1500 m², parking, accès PL, hauteur 7 m, très belle visibilité, Av. de Berlin, Parc de Signes, **435 000 € HT**, 06 92 04 53 53
- **90 m², RDC 51 m²**, murs commerciaux neufs, exonération d'impôts et de charges sociales, sanitaires, bureau en étage, av. de Lisbonne, 83500 LA SEYNE, **280 000,00 € HT + garage sous-sol 25 000 € HT**, Coralia immobilier 06 59 34 63 31 - 06 16 12 55 88
- **73 - 78 - 81 - 86 - 109 - 209 - 320 - 640 m²**, Bureaux neufs climatisés, possibilité de petit bâtiment indépendant, Parkings privatifs, Environnement de qualité, Disponibilité Immédiate, L'ARBORETUM I & II, 83140 Six-Fours, **2 200,00 € HT/m²**, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **210 m²**, Entrepôt récent comprenant 142 m² d'entrepôts et 68 m² de mezzanine, inscrit dans un ensemble de copropriété, disponibilité Immédiate, 83140 Six-Fours, **250 000 € HT/HD**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **780 m²**, Local d'activité composé de 548 m² et 116 m² de showroom et 116 m² de bureaux, bel emplacement sur l'axe principal, terrain privatif et clos, ZI camp Laurent à La Seyne sur mer **820 000 € HT/HD**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68 Disponibilité à préciser.
- **1000 m²**, bâtiment en ZFU, RDC 500 m² dont 400 m² d'atelier et 100 m² de bureaux + mezzanine 70 m², étage 400 m² de bureaux déjà loués (5 baux commerciaux), bureaux climatisés, atelier avec chauffage gaz, alarme, parking, surface terrain 1860 m², ZI Jean Monnet Nord, La Seyne sur mer, **1 200 000 € HT**, Mme Mira 04 94 10 87 80
- **90 m² + mezzanine de 40 m²** + wc et douche, excellent état, climatisation et ventilateurs, tous commerces, cession de droit au bail : **25 000 €**, location mensuelle **900 €** charges comprises, ZAC des Playes, 83140 SIX FOURS Tel : 04 94 62 10 09
- **1000 m²** murs en ZFU comprenant au 1^{er} étage 400 m² de bureaux entièrement loués (5 baux commerciaux 60 000 €/an) Climatisé - En RDC 1 entrepôt de 400 m² (chauffage au gaz) et des bureaux sur 100 m² (Sanitaires H et F séparés + douches) libres à la location. Alarme - Accès véhicules porte 4/5m de haut. Parking 20 véhicules - Terrain 1 860 m² entièrement clos. Accès autoroute à proximité. La Seyne sur Mer - Les murs **1 355 000 € FAI HT** - Agence I Entreprise 04 98 01 36 74
- **400 m²** Bel entrepôt de 400 m² sur terrain de 3 000 m². 6 bureaux, 1 salle de réunion, 1 coin détente, sanitaires et douches. Climatisé, sécurisé. Hauteur de plafond. Porte accès véhicules 3 m. Local récent très bien isolé. Grand parking, accès poids lourds aisé. Signes - Les murs **535 000 € FAI HT** - Agence I Entreprise 04 98 01 36 74
- **111 m²** murs commerciaux Grand local commercial neuf de 111m² livré brut en angle de bâtiment avec vitrine, sur une av. passante avec une bonne visibilité. La Seyne sur Mer - Les murs **154 000 € FAI HT** Agence l'Entreprise 04 98 01 36 74
- **62 m²** murs commerciaux neufs, beau local commercial neuf livré brut en pieds de bâtiment avec vitrine, sur une av. passante avec une bonne visibilité. La Seyne sur Mer - Les Murs **88 199 € FAI HT** Agence l'Entreprise 04 98 01 36 74
- **64,6 m²** Bureau, espace Coralia **193 800 € HT** + places extérieures **6 000 € HT**, place sous sol **16 000 € HT** 04 94 10 88 22 - 06 26 41 38 32

LOCATIONS

- **30 m²**, local, tout équipé, zone franche urbaine, Av. de Rome, Espace Santé 3, 83500 LA SEYNE, **720 € TTC/mois + charges**, Mme Gharby 04 94 62 10 02
- **60 m²**, bureau, tout équipé, zone franche urbaine, Av. de Rome, Espace Santé 1, 83500 LA SEYNE, **1350 € TTC/mois + charges**, Mme Gharby 04 94 62 10 02
- **135 m²** environ en R+1, Bureaux (sans ascenseur), composés de 3 bureaux cloisonnés, un open-space et une salle de réunion, climatisation réversible, parkings privatifs et visiteurs, vidéosurveillance, portail électrique, espaces verts, restaurant et crèche sur place, **loyer 160 € /m²/an HT HC**, Business Park des Playes - 83 500 La Seyne sur Mer, Business to Building 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74
- **300 m²** environ en R+1, Bureaux (sans ascenseur), composés d'un bureau fermé, 2 open-space, un local à archive, 1 kitchenette et un WC privatif, climatisation réversible, parkings privatifs et visiteurs, vidéosurveillance, portail électrique, espaces verts, restaurant et crèche sur place, **loyer 160 € /m²/an HT HC**, Business Park des Playes - 83 500 La Seyne sur Mer, Business to Building 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74
- **3 080 m²**, Entrepôt dont un bureau vitré d'environ 40 m², sanitaire et 1 quai de déchargement, 6m de hauteur sous plafond. Possibilité de diviser les surfaces : un lot de 800 m² avec 1 quai et un lot de 2280 m², parkings privatifs, vidéosurveillance, portail électrique, restaurant et crèche sur place, **loyer 70 € /m²/an HT HC**, Business Park des Playes - 83 500 La Seyne sur Mer, Business to Building 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74
- **700 m²** divisibles, Immeuble neuf à usage de bureau et commerce, disponibilité septembre 2014, Bd de Lery, 83140 Six Fours les Plages, Agence Joly 04 94 10 28 66
- **800 m²** (éventuellement divisible en 2), Ollioules, **60 € HT/m²/an**, Agence Joly 04 94 10 28 66
- **36 m²**, bureau, av. de l'Europe, **500 € HT/ mois**, Agence Joly 04 94 10 28 66
- **73 - 78 - 81 - 86 - 109 - 209 - 320 - 640 m²**, Bureaux neufs climatisés, possibilité de petit bâtiment indépendant, Parkings privatifs, Environnement de qualité, Disponibilité Immédiate, L'ARBORETUM I & II, 83140 Six-Fours, **170,00 € HT/HC/m²/an**, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **178 - 356 m²**, Bureaux cloisonnés, climatisés, ascenseur, parkings privatifs, Disponibilité : immédiate, TECHNOPOLE VAR MATIN, 83190 Ollioules, **170,00 € HT/HC/m²/an**, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **70 à 200 m²**, Bureaux cloisonnés en rez-de-chaussée, proches autoroute, parking, Parc Burotel, 83140 Six-Fours, **144 € HT/HC/m²/an**, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **800 m²**, Très beaux bureaux cloisonnés, divisibles (200, 400, 600, 800), climatisés, proches autoroute, parking, 83190 Ollioules, **150,00 € HT/HC/m²/an**, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **400 m²**, Bureaux cloisonnés, grande visibilité, proches autoroute, parking, chemin de la Capellane, 83140 Six-Fours, **180,00 € HT/HC/m²/an**, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **1500 m² divisibles**, bureaux neufs, climatisés, parkings, Disponibilité : 2013 av John Kennedy, 83500 La Seyne sur Mer, **168 € HT/HC/m²/an**, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **625 m²**, Local d'activité de 625 m² dont 500 m² d'entrepôts et 125 m² de bureaux et locaux sociaux. ZI Les Playes, 83140 Six-Fours, **53 125 € HT/an**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68 Disponibilité immédiate.
- **460 m²**, Local d'activité composé de 460 m² dont 348 m² d'entrepôts et 112 m² de mezzanine et 69 m² de bureaux sur un terrain clos et privatif de 1510 m². La Millonne 83140 SIX FOURS, **54 000 € HT/an**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **495 m²**, Entrepôt nu de 495 m² au sol inscrit dans un ensemble industriel et commercial, ZI Camp Laurent, La Seyne s/ mer, **38 000 € HT/an**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **256 m²**, Local d'activité composé de 168 m² d'entrepôts et 88 m² de mezzanine en partie aménagée en bureaux et locaux sociaux, très belles prestations, disponibilité immédiate, 83140 SIX FOURS, **26 160 € HT/an**, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **50 m²**, bureau en RDC, Plein sud, open space, 2 baies vitrées, sanitaires et coin cuisine, parking privé en enrobé sur terrain clôturé avec portail électrique, av. de Copenhague, « espace Tanganika » Parc de Signes, **à partir de 490 € HT** 06 92 04 53 53
- **222 m²**, entrepôt neuf sur 7 m de hauteur, sur parcelle de 7500 m² avec portail. Sanitaires existants, bureau à créer, grand parking, accès PL, très belle visibilité, av. de Berlin, Parc de Signes, **1350 € HT**, disponible 1^{er} janvier 2014, 06 92 04 53 53
- **150 m²**, 5 entrepôts neufs, livraison décembre 2013, « Pôle logistique regroupant 5 modules de 150 m² » hauteur 10 m spécial pour garde meubles, déménageurs ou stockage, sur parcelle de 5500 m², av. de Berlin, Parc de Signes, **1250 € HT en RDC**, 06 92 04 53 53
- **3500 m²**, terrain à louer, plat à clôturer av. de Berlin, Parc de Signes, prix sur demande, 06 92 04 53 53
- **190 m²**, entrepôt neuf avec bureau, sanitaires, porte sectionnelle 4m x 4m, parking, portail électrique, **10 € HT/ m² / mois, charges en sus**, rue d'Ollioules, La Millonne, 83140 Six Fours, M. Reboux, 06 48 12 32 72
- **2440 m²**, local d'activités 2100m² + bureaux 340 m² sur terrain 6358m² (SHON résiduelle 739m²) sanitaires, double accès PL, porte sectionnelle et rideau 4,5mx5m, très lumineux, très bon état, construction Siporex, double vitrage et toiture bac acier isolé, très belle visibilité à l'angle rue de l'Avenir/rue du Négadoux, 83140 Six-Fours **10 € HT HC/m² / mois**, M. Lagarde 04 94 87 98 78
- **1000 m²** en bordure d'av. très passante, composé d'un hangar de 770 m², d'une surface de bureaux de 100 m² et d'un espace extérieur de 130 m². Porte d'accès de 4 m x 4 m - Hauteur de plafond comprise entre 8m et 10m, très clair - La Seyne sur Mer **LOYER 3 500 € HT/mois** - Agence I Entreprise 04 98 01 36 74
- **100 m²** local commercial, emplacement N° 1, belle visibilité commerciale, fort trafic véhicules. Vitrine, local très clair entièrement rénové, grand parking. Entouré d'autres commerces. Six-Fours - Loyer **1 500 € HT** - Agence I Entreprise 04 98 01 36 74
- **16 m²** local bureau/archives, climatisation, sanitaires, accueil. Au 1^{er} étage d'un immeuble de bureaux et de commerces. Grand parking. Panneau de signalisation. Six Fours la Millonne - Loyer **300 €/mois HT** - Agence l'Entreprise 04 98 01 36 74
- **5000 m²** d'entrepôts divisibles en box de 720 m² pour bureaux ou stockage bâtiment neuf, isolé thermiquement et phoniquement - chaque box est équipé d'une porte sectionnelle - stationnement compris sur terrain clos - possibilité de louer plusieurs box Libre de suite - Signes loyer par box de 720 m² : **4 320 € HT/mois** - Agence l'Entreprise 04 98 01 36 74
- **230 m²** sur artère principale, entrepôt de 230 m², hauteur 7 m, entrée 4 m. avec volet métallique pour accès poids lourds, mezzanine de 100 m² et show-room/bureau climatisé de 40 m². Alarme et vidéo. Parking. La Seyne sur Mer loyer **3 785 € HT - DAB 56 000 € (FAI HT)** - Agence l'Entreprise 04 98 01 36 74
- **255 m²** entrepôt de 168 m² et bureau à l'étage de 87 m², location à partir du 01/11/2013 zone des playes à SIX-FOURS, **2 180 € HT/mois** - M. Bonello 04 94 10 51 25
- **500 à 1000 m²** plateau de bureau neuf pouvant accueillir 15 à 40 personnes avec ascenseur, parking... av. Jean Monnet (à 300 m du futur Technopôle de la mer) à OLLIOULES, 06 26 86 98 31 mail : 822prado@gmail.com
- **80 ou 100 m²**, Bureau en ZFU climatisé, sécurisé, salon d'accueil collectif, parking, portails automatiques, parties communes haut de gamme lumineuses et bien aménagées, 83500 La Seyne, **loyer 15 € HT/mois/m², HT/HC** dépôt de garantie 3 mois, M. Borel 06 85 10 34 09
- **75,60 m²**, Bureau très haut de gamme dans l'espace Coralia, rue de Lisbonne 83500 la Seyne sur mer. Loyer **1600 € HT** incluant 2 places de parking extérieures + environ **150 € HT** de charges, 04 94 10 88 22 - 06 26 41 38 32
- **150 m²**, réparti en 7 bureaux de 23, 35 et 50 m², dans l'immeuble « Le Chrysalide », rue de Lisbonne 83500 la Seyne sur mer. Loyer **350,00 € HT** possibilité zone de stockage - 04 94 10 88 22 - 06 26 41 38 32